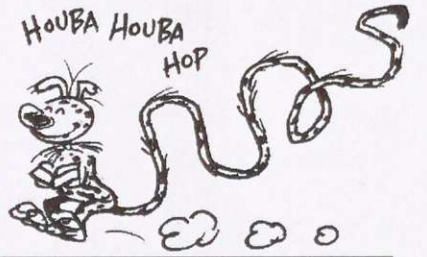




Le Travail



Le Quotidien du 59^e Congrès de la CSN • Le jeudi 20 mai 1999 • No 5

URGENCE

Une enquête publique
sur nos forêts
ÇA PRESSE !

— Page 3

Météo à Québec

Averses le matin. Dégagement partiel par la suite.

Max. près de 19. Vents d'ouest, 20 à 40 km/h.

Au Centre des congrès, front chaud toute la journée, suivi d'un front froid dans certains locaux, en fin de journée.

Un boss rock'n roll

— Page 8

Mon premier congrès



C'était au Patro Roc-Amadour dans le quartier Limoilou, en 1968. Aménagement sommaire, par rapport au présent congrès, mais atmosphère tout aussi chaleureuse. Il y avait néanmoins de la tension dans l'air. Marcel Pepin présentait son deuxième rapport comme président, et les échos qui nous en étaient parvenus présageaient un choc d'orientation avec ce qu'il faut bien appeler, avec le recul, une « vieille garde », en tout respect pour ce qu'elle avait apporté au mouvement. Debouts à l'arrière, une tapageuse rangée de jeunes, stimulés par Michel Chartrand, protestaient bruyamment contre la présence d'un représentant du ministre du Travail parmi les invités. Ce n'était pas pour atténuer les tensions.

À la tribune, Marcel Pepin présentait son rapport avec l'air d'un capitaine de navire tenant la barre sur une mer houleuse, la détermination inscrite dans le regard et les gestes. Il proposait de porter l'action syndicale au cœur même de la société civile en formant des comités d'action politique pour défendre les intérêts civiques de la population. Ce qu'il appelait le « Deuxième front ». L'idée était dérangeante, mais découlait d'une préoccupation toujours présente dans l'histoire de la CSN, celle de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de l'ensemble de la population. Aussi, à mesure qu'il parlait, on sentait l'unisson s'accomplir jusqu'aux franges arrières de l'assistance. Et quand il eut terminé, j'ai encore en mémoire le son de l'interminable ovation.

La mer n'était plus houleuse. Mais le tapage de protestation reprit au fond de la salle lorsque le député Armand Maltais, représentant du ministre du Travail, prit la parole. À une époque où le décorum était plus strict qu'aujourd'hui, chahuter un personnage officiel était lourd de signification. Marcel Pepin dut intervenir pour demander à la salle de laisser parler le député, en ajoutant qu'on lui dirait ce qu'on avait à lui dire au moment approprié. Comme de fait ! C'est lui, Marcel, qui se chargea de mettre les points sur les « i » quand il eut terminé, et il indiqua d'une façon on ne peut plus claire les distances à maintenir. Ce qui lui valut une autre ovation.

Plus tard dans la soirée, alors que j'entrais dans un restaurant avec une collègue, je vis, seul à une table, terriblement seul et songeur, Marcel Pepin. Comment cela se peut-il, me dis-je. Celui qui tantôt faisait lever le Patro Roc-Amadour sur ses bases n'aurait donc pas d'amis, ni de collaborateurs ? Il nous vit à son tour, et nous fit signe de nous asseoir à sa table. Et c'est avec deux jeunes qui n'osaient pas encore le tutoyer qu'il partagea ses émotions et quelques secrets sur la genèse du « Deuxième front ». Ce soir-là, je sentis et vis de près le poids immense et presque terrifiant d'être président de la CSN.

Guy Ferland



Les jeunes s'impliquent-ils dans votre syndicat ?



Marc Mayer et Réjean Larouche
S. E. Services communautaires - Pavillon du Parc

« Oui, dit Marc. Les vieux nous laissent prendre de la place à l'exécutif et sur les comités. La preuve, j'ai été élu agent de grief à ma première assemblée générale. Il y a plusieurs jeunes chez nous, ajoute Réjean, sur la liste de rappel surtout, et plusieurs s'impliquent. Il faut bâtir la relève. Je ne veux pas être président à vie, ni m'en aller d'un coup. Une de nos priorités, c'est de mieux intégrer les gens de la liste de rappel à la vie de l'établissement. »

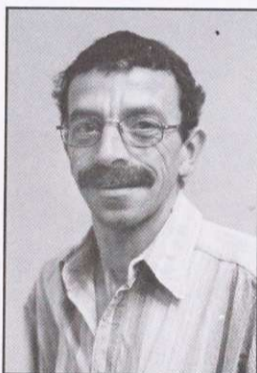
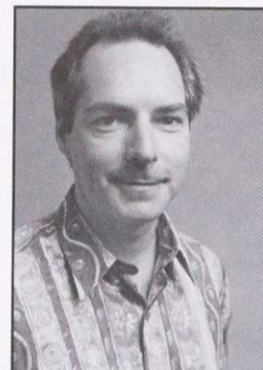
R.B.

Pierre Picard

S.T.T. Centre de réadaptation Jean-Patrice Chiasson

« Chez nous, sur une trentaine d'employé-es, près du tiers des effectifs est composé de jeunes. Une seule n'est pas à statut précaire. Les jeunes s'impliquent : oui et non. La secrétaire élue à l'exécutif il y a quelques mois est jeune. Les autres jeunes, sur le plan syndical, participent activement aux réunions, ils sont à l'affût de l'information. Mais là où ils s'investissent le plus, c'est dans la vie de l'établissement où ils apportent des idées nouvelles. »

J.R.



Guylain Castonguay, cuisinier à l'Hôpital de Dolbeau

« Oui, il y a des jeunes à l'hôpital. Mais, ils ne s'impliquent pas tellement syndicalement. Ils sont sur la liste de rappel. Et tant qu'ils sont précaires, ils ont peur. Même chose pour les assemblées générales, on ne les voit pas souvent, sauf lorsque ça les concerne directement : quand on discute de la liste de rappel, par exemple. Pour que les jeunes se sentent libres de participer aux activités du syndicat, il faudra améliorer le rappel au travail afin que leur statut se rapproche de celui de temps complet. »

M.C.

Gaston Breton

STT de Sani Mobile, région Lévis.

« À côté du noyau stable d'employés syndiqués chez Sani Mobile, les autres sont des occasionnels, des jeunes pour la plupart. Ils sont dynamiques et voudraient bien s'impliquer. La compagnie les embauche en probation, les utilise pendant 58 jours et les remercie avant d'atteindre les 60 jours requis pour faire partie du syndicat. Ça fait 20 ans qu'on se bat pour corriger cette situation, sans succès. Avec notre nouveau syndicat national, on va peut-être réussir à briser ce pattern. »

H.G.



Antonin Harvey

Syndicat des employés des Garages de Rimouski

« Ils ont souvent peu d'ancienneté et ont peur que ça permette à l'employeur de leur faire des misères s'ils participent activement aux affaires du syndicat. Mais quand ils décident de s'impliquer, ils sont dynamiques et responsables. Finalement, c'est comme pour les plus vieux. Tu vois, chez nous, on est en grève depuis l'été dernier. Il y a un jeune, Daniel, qui s'implique depuis le début. Il fait une maudite bonne job et il est devenu un maillon important du syndicat. »

G.B.

Le Travail est publié à 2500 exemplaires pour le grand plaisir des délégué-es au 59^e Congrès de la CSN par l'équipe de l'information de la CSN.
Venez nous rencontrer au local 206 A!

Caricatures : Boris
Photographies : Alain Chagnon
Impression : Les travailleuses et les travailleurs de l'Imprimerie Sociale (FTPF-CSN)

Changer
les choses
Changer
la vie



Pour un vrai débat public sur la forêt québécoise

Luc Latraverse

Depuis la diffusion du film *L'erreur boréale* de Richard Desjardins, plus personne n'ignore que nos forêts sont sérieusement menacées par de plus grosses bestioles que la tordeuse des bourgeons, à savoir les compagnies qui les exploitent sans trop se soucier du renou-



ouvellement de cette ressource, qui devait faire du Québec l'Arabie Saoudite du papier. La Fédération des travailleurs du papier et de la forêt, qui depuis 30 ans réclame l'abolition des concessions forestières aux grandes compagnies privées, a joint les rangs de la Coalition sur les forêts vierges nordiques, laquelle regroupe une douzaine d'organisations syndicales, écologiques, autochtones et même l'Assemblée des évêques du Québec.

Un débat public

Le ministre des Ressources naturelles, Jacques Brassard, vient d'annoncer que le contrôle de la gestion des forêts sera maintenu à Forêt Québec, un organisme sous la gouverne de son

ministère. Les compagnies voulaient obtenir sept des onze sièges de cet organisme et, pour ainsi dire, s'autoréglementer. « C'est comme demander au renard de compter les poules dans le poulailler » affirme Pierre Dubois, ingénieur forestier et porte-parole de la coalition.

« La volte-face du gouvernement n'est pas une conséquence du semblant de consultation qui a été faite

en pleine campagne électorale, en novembre, mais une suite aux pressions de la coalition qui dénonçait, au début de mai, les graves lacunes dans le mesurage du bois coupé qui font perdre des millions de dollars aux travailleurs forestiers, au Trésor québécois et à la population du Québec. C'est pourquoi la coalition exige la tenue d'une enquête publique indépendante et l'élaboration d'une véritable politique de développement durable de la forêt. »

Un recul de 40 ans dans les conditions de travail

Sylvain Parent, président de la FTPE, souligne que les tra-



De gauche à droite : Sylvain Parent, président de la FTPE, Pierre Dubois, porte-parole de la coalition et Michel Fortin, responsable de l'environnement à la FTPE.

vailleurs forestiers qui sont rendus propriétaires de leur machinerie, ont perdu leur accréditation syndicale dans le processus et ne peuvent plus protester contre leurs conditions ni les négocier avec des compagnies dont ils sont les sous-contractants.

« Aujourd'hui, ce sont surtout des travailleurs sylvicoles (ceux

qui plantent des arbres) qui se syndiquent car ils ont des conditions de travail que les travailleurs forestiers avaient rejetées, il y a 30 ou 40 ans, notamment en matière de santé et sécurité. »

Sauvetage forêt

Un spectacle bénéfique pour soutenir la coalition aura lieu au

Grand Théâtre de Québec, le vendredi 11 juin, à 20 heures. En vedette, Richard Desjardins, Karen Young, Dan Bigras, Renée Claude et plusieurs autres artistes. Le prix des billets de soutien est de 40 dollars et les autres billets sont à 30 dollars. Vous pouvez vous en procurer au Grand Théâtre et au réseau Billetech.

Les pompiers-forestiers à pied d'œuvre

Michel Crête

En raison des températures exceptionnellement chaudes de ce printemps, 14 feux de forêt ont éclaté depuis le début de la semaine au Québec. On a craint le pire.

Aujourd'hui, tout est sous contrôle. C'est qu'au combat, à pied d'œuvre sur le terrain, en zone dangereuse, sous les branches qui cèdent, les arbres qui s'enflamment, le feu qui fait rage, la fumée, la suie, il y a les pompiers-forestiers et les préposés aux communications.

La Fédération des travailleuses et des travailleurs du papier et de la forêt de la CSN représente trois syndicats regroupant 170 pompiers-forestiers et préposés aux communications. Ils sont à l'emploi de la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU). Basés à Baie-Comeau-Sept-Iles, Val-d'Or, Duchesnay, La Tuque, Saint-Élie-d'Orford et Saint-Georges-de-Beauce, ces pompiers-forestiers et préposés aux communications ont voté, en avril et en mai, en faveur de leur nouvelle convention collective.



Les trois syndicats CSN représentant les pompiers-forestiers ont accepté un contrat de travail qui se termine en décembre 2003.

Le nouveau contrat de travail se termine en décembre 2003. Il comprend des hausses de salaire totalisant 17,2 pour cent, dont 4 pour cent rétroactif pour 1997 et 1998. Leur salaire passera de 15,40 \$ à 18,25 \$ l'heure. L'employeur a accepté de financer un régime de retraite. À compter de 2003, ceux qui ont cinq ans d'ancienneté sont assurés de travailler au moins 20 semaines par année.



1984

En janvier, les femmes de la CSN participent au Grand rassemblement des femmes de la CSN: Pour un syndicalisme à l'image des femmes.



Parlez, on tourne !

Une équipe de tournage est venue hier au congrès pour croquer des scènes afin de dépeindre comment se déroule un congrès de centrale syndicale et le fonctionnement du processus électoral. D'autres prises ont été faites avec les employés du bar Le Saint-Sulpice, de Montréal, qui sont en processus d'accréditation. Ces séquences seront intégrées à un reportage d'une heure sur le syndicalisme, diffusé l'automne prochain sur le Canal Vie, dans le cadre de l'émission Jeux de société.

Luc L.

Élection : le jour J est arrivé !

Le jour J du congrès est bel et bien arrivé. Quelque 1400 délégués iront voter, ce midi, pour élire le prochain président et la 3^e vice-présidence.

Quant aux quatre autres membres du comité exécutif, ils ont été élus par acclamation hier après-midi. Lise Poulin, secrétaire générale depuis l'au-

tomne dernier, Michel Lessard, trésorier depuis 1996, Claudette Carbonneau, 1^{ère} vice-présidente depuis 1991 et Roger Valois, 2^e vice-président depuis 1984, ont accepté avec un brin d'émotion le renouvellement de leur mandat pour les trois prochaines années.

M.K.

Des échanges plus que nécessaires entre les syndicats

Thérèse Jean

Il y a quelques années, pour la plupart ils se toisaient, craignant d'être, peut-être, frères ennemis. À travers leur travail syndical d'éducation et le partage mutuel de leurs expériences, les perceptions voulant que les Mexicains soient les voleurs de jobs des travailleuses et des travailleurs du Nord se sont finalement estompées.

Aujourd'hui, les syndicats et les organismes populaires américains, canadiens et du Québec travaillent conjointe-

ment avec le réseau mexicain syndical et populaire afin d'intégrer, dans les traités que leurs pays signent entre eux, les protections sociales qui assureront le relèvement des conditions de vie et de travail des uns, sans diminuer celles des autres. Et depuis quelque temps, la longue amitié qui lie la CSN au Front authentique du travail (FAT), un syndicat libre du Mexique qui compte 35 000 membres a amené à deux reprises le Conseil central du Mon-

tréal métropolitain à récolter quelque 25 000 dollars auprès des syndicats, des fédérations et aussi des autres conseils centraux pour appuyer le projet du FAT, de mettre en place un centre de formation syndicale et de soutien à la syndicalisation des travailleuses et des travailleurs mexicains dans les maquiladoras.

Les maquiladoras

Les maquiladoras sont des zones franches ou, si on préfère, des enclaves de libre-commerce. Un bien beau nom pour désigner ce qui est un paradis pour les entreprises, une occasion de se graisser la patte pour les dirigeants des organisations syndicales dites officielles et un enfer pour celles et ceux qui y travaillent, à 80 pour cent des jeunes femmes dont la plupart falsifient leur acte de naissance afin d'avoir les 18 ans requis selon la loi pour travailler.

Le FAT s'est donné pour objectif de syndiquer ces travailleuses et ces travailleurs exploités par les États et les 3500 entreprises qui courent le long des 3200 kilomètres de maqui-



Suzanne Morin du Conseil central du Montréal métropolitain et Antonio Villalba Granados, directeur des relations extérieures du FAT. Pour le représentant mexicain, la mondialisation de l'économie rend les échanges entre les organisations syndicales encore plus importants.

ladoras situés aux frontières des États-Unis. Là-bas, la semaine de travail est de 48 heures réparties sur six jours et on y gagne cinq dollars par jour. Pour subvenir aux besoins les plus élémentaires, il en faudrait six fois plus. Travaillant dans des conditions insalubres, exposées à des produits toxiques et chimiques à longueur de semaine, les jeunes femmes ne voient pas que leur santé usée, mais aussi leur fonction reproductive dé-

truite. Mais cela a tout l'heur de satisfaire les employeurs pour qui la grossesse d'une femme est à ce point un boulet qu'elle est interdite dans leur entreprise, en raison des coûts additionnels qu'elle leur apporte. Ce centre mis sur pied par le FAT, à Ciudad Juarez, traduit les espoirs que met le FAT dans un syndicalisme libre et indépendant, non corrompu par les pouvoirs en place, qu'ils soient politiques ou financiers.

Avec un sou on peut faire du chemin

Haïti : des citernes pour fournir les populations rurales en eau potable

Pierre-Luc Bilodeau

Deux heures de route pour obtenir de l'eau. C'est ce que doivent marcher les gens du plateau Rochelois en Haïti. De toute évidence, l'hygiène s'en trouve affectée, les productions maraîchères et l'élevage également.

Malgré d'importantes précipitations, le sol du plateau Rochelois demeure aride ; sa capacité de rétention étant insuffisante. C'est pourquoi, en 1996-1997, Oxfam-Québec a appuyé un projet visant la construction de vingt citernes pour approvisionner les familles paysannes en eau potable. Les objectifs ont alors été largement dépassés puisque 25 citernes ont été construites. Plusieurs agriculteurs ayant manifesté leur intérêt pour de telles installations, on a donc décidé de répéter l'idée en octobre 1997.

La seconde phase, d'une durée de six mois, consistait à construire 17 citernes indivi-

duelles pour autant de familles. À cette occasion, Alliance syndicats tiers monde a déboursé plus de 12 000 dollars pour soutenir l'initiative. Grâce à la construction de citernes, les bonnes performances au niveau de l'élevage et de la production agricole ont entraîné des augmentations de revenus de l'ordre de 20 à 90 pour cent pour les paysans.

Ce projet, appuyé par Oxfam-Québec en partenariat avec le Centre de recherche, de formation et de développement de Salagnac ainsi que l'Association des BOSS (représentants de divers corps de métier) du plateau Rochelois, a également pour objectif la formation de la main-d'œuvre. Pour mener à bien la construction des citernes, 75 techniciens recevront une formation leur permettant d'être plus performants dans leur métier.



Alliance syndicats tiers monde a appuyé un projet de construction de citernes pour approvisionner les familles paysannes en eau potable.

Conférence mondiale des femmes au Brésil

Au-delà des différences, un même combat

Lucie Laurin

À mi-chemin de la conférence mondiale des femmes qui se déroule à Rio de Janeiro, du 18 au 21 mai, les ponts sont établis, les liens sont tissés, les esprits réchauffés. Les 320 représentantes de plus de 120 pays sont maintenant prêtes à aborder l'étape suivante : la formulation de recommandations bien concrètes à présenter au congrès mondial de la CISL, en l'an 2000.

« Ce sont des femmes d'action qui se trouvent là, explique Denise Trudeau, qui représente, au Brésil, le Comité national de la condition féminine de la CSN. Des femmes qui assument des responsabilités dans leurs syndicats. On ne fait pas dans le misérabilisme. »

Le président de la CISL, venu saluer les militantes, a déclaré que cette conférence mondiale des femmes est historique, car les propositions qui en émaneront viendront colorer de façon particulière le congrès de la CISL, l'an prochain. La proportion des femmes syndiquées à la CISL s'est accrue notablement au cours des der-

nières décennies. Mardi, les militantes ont assisté à une magnifique soirée brésilienne de musique et de danse : « Toutes les spectatrices se sont mises à danser. Ç'a été le chaos, un merveilleux chaos », commente Denise Trudeau.

Reste le plus difficile

Au cours des deux premiers jours, des représentantes de pays fort éloignés ont partagé des expériences de travail étonnamment semblables avec leurs références à l'économie informelle, la sous-traitance, la prostitution en hausse, le quasi-esclavage.

Une invitée de marque a galvanisé la conférence des femmes. Rigoberta Menchu, prix Nobel de la paix, a exhorté les militantes à agir sur la mondialisation des économies en créant de l'espoir à partir des luttes locales. À ce sujet, des représentantes avaient des expériences positives d'organisation syndicale à faire connaître.

Seule une participante a jeté une note discordante.



Denise Trudeau

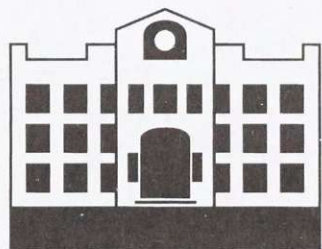
Monica Fong, représentante de la Banque mondiale, a voulu convaincre les femmes de la préoccupation de la BM pour la pauvreté dans le monde, scandalisant une bonne partie de l'auditoire.

Le plus difficile reste à faire. S'entendre, quand on est tellement différentes, sur le fond et la forme de propositions portant sur la précarité de l'emploi et les conditions du militantisme. Trouver un dénominateur commun qui ne sacrifie rien au contenu.

Cégep de Joliette : une lutte, l'emploi

En grève depuis le 22 avril dernier, les 16 employé-es de la cafétéria du Cégep de Joliette se battent pour sauver leur emploi. La cafétéria du collège a été confiée à la compagnie sous-traitante CVC (Chalet suisse et Harvey's). Les employé-es du concessionnaire font partie d'une section locale du syndicat des employé-es de soutien du cégep (FEESP). Depuis le début du conflit, les employé-es de soutien et les enseignants (FNEEQ) boycottent la cafétéria, opérée par des cadres. Confrontée à la solidarité syndicale et à une entreprise qui ne veut pas s'entendre avec le syndicat, la direction du cégep a décidé de changer de sous-traitant, en juin prochain. Et en donnant des garanties aux grévistes ! C'est qu'avec le Code du travail actuel, les salarié-es de la cafétéria n'ont aucune garantie de retrouver leur ouvrage. Aussi, sous la pression des employé-es de soutien et des enseignants, la direction du collège s'assurera, par une clause dans le contrat de sous-traitance, que le nouveau concessionnaire embauche les salarié-es de la cafétéria et reconnaisse leur syndicat. Encore une illustration de l'importance de renforcer l'article 45 du code, qui ne prévoit rien dans de tel cas.

M.C.



Rimouski : la cafétéria est sauvée

La cafétéria de la Polyvalente Paul-Hubert, à Rimouski, demeure ouverte. Le Syndicat du soutien scolaire des Phares a réussi à empêcher la fermeture que proposait le directeur du service. Plusieurs solutions ont été proposées par le syndicat, mais le directeur restait intransigeant et se foutait éperdument de ce qu'il adviendrait des emplois des cinq employés. La solution a été trouvée : le contremaître de l'entretien ménager prend la responsabilité du développement de la cafétéria et le directeur... va occuper d'autres fonctions. Certaines victoires ont un goût de miel !

G.B.

Santé et sécurité au travail

L'application de la loi pour forcer l'employeur à la prévention

Robert Boucher



Vivian Tremblay

Mais à condition qu'on l'appelle un comité ad hoc. Pour Viviane Tremblay, du syndicat CSN de l'hôpital, il y a plein de dossiers sur lesquels le syndicat et l'employeur travaillent conjointement.

« Mais, dit-elle, quand c'est officiel, on dirait que ça lui fait peur. Quand ça ne l'est pas, il peut y mettre fin plus facilement sans doute. Il n'a pas d'obligations. Si nous avons un comité en vertu de la loi, poursuit-elle, il serait obligé d'en tenir compte. Par l'article 9,07 de notre convention, nous pouvons nous libérer pour faire enquête sur les conditions de travail. C'est important, mais ce n'est pas suffisant. Le fait d'être assujéti aux autres règlements de la loi nous permettrait aussi, dit-elle, de faire davantage de prévention. On pourrait faire de la formation et travailler plus sérieusement sur l'organisation du travail qui, pour moi, est étroitement liée aux problèmes de santé et de sécurité au travail. »

La manipulation des matières dangereuses

Pour leur part, les travailleurs des entreprises de l'environnement sont en campagne pour que leur secteur soit assujéti à la Loi sur la santé et la sécurité du travail. En plus d'une absence de réglementation ministérielle dans les procédés d'opération, la concurrence éffrénée dans ce secteur ajoute à la dangerosité du travail. En effet, l'absence totale de formation des nouveaux salariés pour diminuer les coûts et permettre de soumissionner à la baisse

Du contenu, du contenu !

Le commentaire le plus souvent entendu à propos du site web de la CSN, c'est sûrement qu'il est riche en contenu comme aucun autre site syndical, et même très peu de sites dits « d'information ». Pour vous donner une petite idée, hier 18 mai, le site offrait 1144 pages (pour 50 Mo) html différentes aux internautes qui le visitaient. Sans compter quelques centaines de photos, logos, etc. Allez-y voir par vous-mêmes ! www.csn.qc.ca J.-P.P.

crée une situation idéale à la survenance d'accidents du travail et d'accidents écologiques importants. Pas moins de six morts en l'espace d'un an et un nombre inconnu d'estropiés pour la vie, sur un total de 1300 travailleurs. Selon Patrick Pichette, président du syndicat de Sani Mobile, « il est inadmissible que notre secteur ne fasse pas encore partie des groupes prioritaires. Ça obligerait les employeurs à mettre en place un programme de prévention et à donner de la formation. » Pour Yves Vachon, agent de promotion en sst (sic !) qui ne peut presque jamais se libérer, l'application de la loi obligerait l'employeur à tenir des réunions du comité et à libérer régulièrement un représentant à



Patrick Pichette, Gaston Breton et Yves Vachon du ST Sani Mobile Environnement (CSN)

la prévention. Gaston Breton, directeur syndical pour la région de Lévis, souligne que l'application de la loi mettrait toutes les compagnies sur le même pied en les obligeant à donner

à leurs employés la formation requise. Actuellement, n'importe qui peut être embauché et devenir, du jour au lendemain, spécialiste de l'environnement. Ça n'a pas de bon sens. »



La mobilisation est contagieuse

Depuis janvier, 14 nouvelles garderies joignent la CSN

Henri Goulet

La mobilisation intensive dans les garderies syndiquées affiliées à la FSSS-CSN est contagieuse. En effet, depuis le mois de janvier, les travailleuses de 12 garderies et de deux services de garde en milieu familial ont joint les rangs de la CSN.

Les raisons qui motivent cette décision sont multiples et variées. Selon Monique Lauzière, conseillère syndicale au Service de syndicalisation, si le manque de transparence dans la gestion locale des garderies s'avère être un catalyseur important, les trois revendications principales des travailleuses syndiquées expliquent aussi leur grand intérêt pour la CSN.

Les travailleuses non-syndiquées reconnaissent de plus

en plus la pertinence de ces trois revendications, elles veulent en bénéficier et le syndicat représente l'outil par excellence pour assurer leur application sur le plan local. Il peut aussi assurer une plus grande implication des travailleuses dans la gestion quotidienne des conditions de travail.

Parmi ces nouveaux groupes, cinq sont situés dans la région de Montréal, trois en Montérégie, trois au Saguenay-Lac-Saint-Jean, deux dans la région de l'Outaouais et un dans la région du Centre du Québec. La CSN regroupe à présent plus de 2900 travailleuses œuvrant dans environ 220 centres de la petite enfance dans toutes les régions du Québec.

Les nouveaux groupes

Montréal

Les Trotinettes (Verdun)
Casse-noisettes (Hochelaga)
Beau Sourire (Rosemont)
Duluth (Centre-ville)
Joyeux Carrousel (Ville-Émard)

Montérégie

Hellénique Piloupi et
Caillou Lapierre (St-Hubert)
Zèbre Carotté (Granby)

Outaouais

Marie Soleil (Gatineau)
Geais Bleus (Papineauville)

Saguenay-Lac-Saint-Jean

Les Picassos de l'Île (Delisle)
Deux services de garde en milieu familial (Alma/La Baie)

Centre du Québec

Jardin des petits poucets
(Trois-Rivières)

Planification financière

avec
Mario Lapointe



Sources de revenu à la retraite

Dans les deux dernières chroniques, nous avons parlé des sources de revenu et évalué, pour un couple au début de la quarantaine, le niveau d'épargne individuelle nécessaire à la satisfaction de leurs besoins de revenu à la retraite. Récapitulons : la retraite est dans 20 ans ; il faut un capital d'au moins 514 000 \$ au moment de la retraite ; Jacques et Rita n'ont aucune épargne. L'effort d'épargne demandé est important puisque près de 70 pour cent de leurs revenus à la retraite proviendront de leur épargne et la marge de manœuvre financière de Jacques et Rita n'est pas très grande. Pas question d'être téméraire. Ils devront prévoir des placements qui contribueront à protéger leur pouvoir d'achat.

Stratégie d'épargne

Examinons maintenant les voies à utiliser pour atteindre le niveau d'épargne recherché. Considérant un rendement moyen de 7 pour cent sur leurs placements, Jacques et Rita devront épargner chaque année une somme de 12 600 \$. Reporter le moment de la retraite à 65 ans permettrait de réduire le montant d'épargne requis chaque année à 7800 \$.

Si Jacques et Rita veulent atteindre leur objectif d'épargne sans sacrifier entièrement leur niveau de vie actuel, ils devront utiliser des véhicules de placement qui leur permettront le plus d'épargne possible au moindre déboursé possible. Ils devront donc avoir recours aux REER dont les contributions permettent la réduction de revenu imposable et de l'impôt à payer l'année au cours de laquelle elles sont déduites. De plus, les placements faits dans un REER génèrent des revenus qui ne sont pas imposés tant qu'ils restent dans le REER. Le capital croît donc plus rapidement que dans le cas d'un placement non enregistré à un REER.

Comme Jacques et Rita ont le même revenu, une contribution REER leur procure la même économie d'impôt. Les deux conjoints épargneront donc la même somme. Si l'un des conjoints avait un revenu plus élevé que l'autre, le situant à un taux d'imposition plus élevé, il serait obligé d'utiliser une proportion plus importante des contributions aux REER afin d'économiser plus d'impôt. Il aurait déposé une partie de cette contribution à un REER de conjoint afin d'équilibrer les revenus à la retraite et minimiser ainsi l'impôt à payer du couple.

Une des avenues des plus intéressantes qui s'offrent à Jacques et Rita est la combinaison de deux véhicules de placements, mis sur pied par la CSN, Fondation et Bâtirente.

Fondation, un fonds de travailleurs, donne accès à des crédits d'impôt totalisant 30 pour cent, exclusifs aux fonds de travailleurs. Bâtirente, pour sa part, offre différents véhicules de placement dont les rendements les placent parmi les meilleurs au Canada.

Demain : un partage entre Bâtirente et Fondation qui minimise les déboursés et offre la meilleure garantie d'atteinte des objectifs.

Investissement de Fondation dans Studios Artmédia

Qui a croqué la lune ?

Jacqueline Rodrigue

L'automne dernier, quand Pierre Moisan a entendu parler de l'intérêt de Fondation pour l'équipe de hockey de Québec Les Rafales, il s'est empressé de contacter Fondation : « Votre argent, je sais moi où vous devriez l'investir ». Il parlait alors de Studios Artmédia, une entreprise multimédia de Québec qui produit des dessins animés éducatifs qui s'adressent aux jeunes du primaire et ce, sur disques optiques (CD-ROM).

Il a su convaincre Fondation qui a investi 250 000 dollars dans le projet, créant pour le moment dix emplois. Un premier investissement, qui en a entraîné d'autres, permettant de concrétiser le projet. L'argent de Fondation a également permis d'acquérir l'équipement informatique nécessaire pour ce type d'entreprise.

Qui a croqué la lune ?, se veut un conte interactif qui permet pour le moment aux enfants d'apprendre le vocabulaire de l'astronomie et de la mythologie, en voguant sur un « ordi », cliquant ici sur une chanson, là sur un jeu, car ce sont eux qui contrôlent tout le déroulement de l'histoire. La première étape à franchir, c'est de commercialiser ce premier CD-ROM, puis de développer une série.

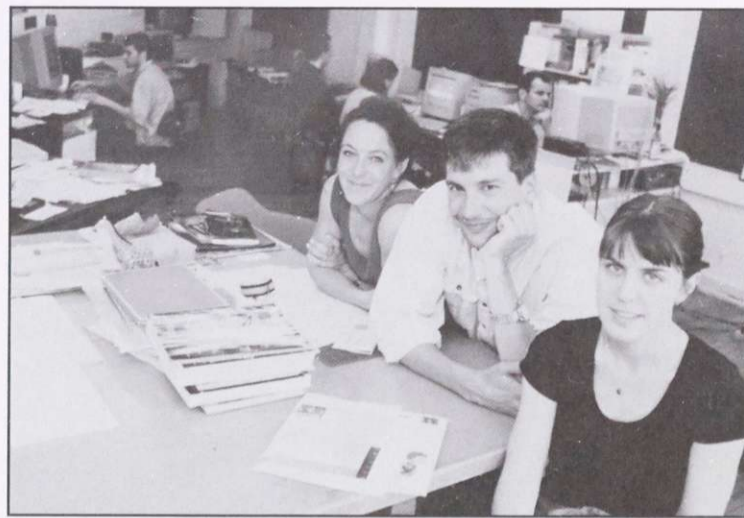
Studios Artmédia avait peu de moyens et beaucoup d'ambition. En août 1997, l'entreprise démarrait avec deux ordinateurs personnels, deux tables de travail et quatre personnes.

S'exporter

Le démo est fin prêt et les représentants de l'entreprise ont amorcé des pourparlers avec le géant américain Mattel pour qu'il achète le produit.

Studios Artmédia doit produire en français et en anglais car, pour être rentable, l'entreprise devra vendre 40 000 CD-ROM.

À cette hauteur, le marché



De gauche à droite : les trois actionnaires de Studios Artmédia, Sylvia Kuersteiner, Pierre Moisan, Annie Gosselin.

québécois est trop petit. D'ailleurs, leurs compétiteurs sont Américains.

Développements futurs

Les actionnaires de l'entreprise escomptent pouvoir créer une dizaine d'autres emplois l'an prochain. Et ce sont des emplois pour les jeunes. Actuellement, la moyenne d'âge de la douzaine de travailleuses et travailleurs de Studios Artmédia

est de 28 ans. Des artistes, maniaques de leur travail mais tout de même ordonnés. Lundi matin, 8 h, tout le monde est au poste, en réunion de production pour bien huiler la machine. « C'est sacré ! J'y tiens absolument. Nous fixons nos échéances de production. Et, chacun doit savoir ce que font les autres », de dire Sylvia Kuersteiner, une des trois actionnaires de l'entreprise.

SALLE 400 BC
CE SOIR 20h30

SUPER SPECTACLE

AVEC
SYLVIE LEGAULT
JOËL LEGENDRE
ET
68 FIGURANTS!

SCAB ROBIN HOOD

Une seule représentation.
GRATUIT
(SUR PRÉSENTATION DE VOTRE COCARTE)

Un spectacle à grand déploiement, digne des plus grandes revues de Las Vegas.
— Le Devoir

Des comédiens et des figurants plus grands que nature, des répliques incisives et des rebondissements incroyables.
— Le Soleil



Le gagnant du concours de Fondation :

**Estelle Palardy
S.E. Centre d'accueil
Contrecoeur
Montréal**

FONDATION
LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT
POUR LA COOPÉRATION
ET L'EMPLOI

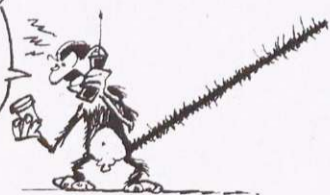
Moins de Viagra pour les Québécois

Les Québécois ont consommé moins de Viagra que les Canadiens des autres grandes

provinces, toutes proportions gardées, révèlent les statistiques dévoilées par l'institut spécialisé IMS Health. Durant la première semaine de mise en vente du Viagra au Canada, les Québécois ont fait remplir 2900 ordonnances ou 14 pour cent du Viagra vendu au Canada, alors qu'ils représentent 24 pour cent de la population du pays. À titre de comparaison, les Ontariens ont acheté 41 pour cent des ordonnances de Viagra, alors que la province représente 37 pour cent de la population canadienne. Une façon de plus de se distinguer !

Luc L.

ALLÔ DOCTEUR ?
VOUS ÊTES SÛR
QUE C'EST DU
VIAGRA QUE
VOUS M'AVEZ DONNÉ ?



n'oubliez pas

59^e Congrès de la CSN • mai 1999 • Québec

**Changer les choses
Changer la vie**

l'objet de solidarité!

en vente dans le hall principal, au 4^e

Syndicalisation au bar Le Saint-Sulpice

Un autre employeur rock'n roll

Gilles Bégin



Marie Gareau

Dans les différentes sections du bar Le Saint-Sulpice, de la rue Saint-Denis à Montréal, sont diffusés différents genres de musique : jazz, blues, techno, west coast. Depuis qu'il a appris le dépôt de la requête en accréditation, l'employeur est pas mal rock'n roll.

La syndicalisation du Saint-Sulpice a fait couler beaucoup d'encre et a attiré bien des caméras et micros depuis que la centaine d'employé-es a déposé une requête en accréditation, le 2 février dernier. Car ces employé-es sont des pionniers dans un secteur où le syndicalisme est traditionnellement peu présent. Mais au-delà de cette publicité, ils sont confrontés aux mêmes affres que la plupart des salariés au Québec lorsque leur employeur apprend leur intention de se syndiquer.

C'est bien parce que les « poteaux » se sont préparés pendant un mois et qu'ils ont réussi à faire signer un nombre confortable de cartes en deux jours, que le propriétaire a été pris par surprise et n'a pu déployer l'arsenal habituellement utilisé par les employeurs pour empêcher le syndicat d'atteindre une majorité. Marie Gareau, présidente du syndicat, explique la stratégie déployée : « Au départ, on était un noyau de



Lydia Côté, trésorière, Yves Lévesque, vice-président aux griefs, Cathie Belley, vice-présidente à l'information, Martin Béliveau, vice-président à la santé et sécurité



sept personnes. Le matin de la première journée, on a réuni une dizaine de personnes qu'on avait identifiées comme parfaitement sûres pour nous aider à faire signer les cartes. Le soir, on a joint un autre groupe dont la discrétion était assurée. La deuxième journée, on a convoqué en réunion l'ensemble des employés et on a réussi à déposer notre requête l'après-midi même. Personne n'a refusé de

signer. Je travaillais le lendemain matin, je n'ai pas dormi beaucoup cette nuit-là. »

Depuis, le patron conteste la requête sur la portée de l'accréditation et utilise une kyrielle de mesures pour casser le syndicat : modifications aux conditions de travail, modifications aux horaires, inventions de nouvelles règles administratives, changements aux prix de pour nuire aux pourboires des serveuses et serveurs, etc. Même des proches de l'employeur ont subi des représailles à la suite de la démarche de syndicalisation. Comme le raconte un membre du comité exécutif dont on taira le nom pour éviter des représailles : « Pour le propriétaire, c'est une affaire personnelle. Il prend ça comme un complot. Mais les masques sont tombés, les petits discours, c'est fini. »

documentation

L'excellente recherche de François Aubry, *L'Allocation universelle, Fondements et Enjeux*, est disponible gratuitement au stand de la Documentation, au 4^e, au fond. Un must!

L'artiste conteuse d'origine haïtienne, Joujou Turenne, a impressionné le congrès avec une solide performance rappelant la diversité culturelle grandissante dans la société québécoise. Elle appuyait la présentation du comité confédéral sur les relations interculturelles et raciales, qui a mis l'accent sur le programme d'accès à l'égalité au sein de la CSN, programme voté par le congrès de 1990, élaboré en 1996 et qui n'est toujours pas en vigueur.



PSSST!!!

À l'Accueil
chez Francine
au niveau 4,
pas niveau 2!



Bonne navigation !

Voici la liste, sans aucun doute incomplète, des sites internet CSN :

<http://www.csn.qc.ca/>
Le site de la CSN

<http://www.fpcsn.qc.ca/>
Le site de la Fédération des professionnelles de la CSN

<http://www.fneeq.qc.ca/accueil/accueil.htm>
Le site de la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (CSN)

<http://www3.sympatico.ca/louis.royE1/index.html>
Le site de la Fédération de la santé et des services sociaux (CSN)

<http://www.total.net/~ccmm2/>
Le site du Conseil central du Montréal métropolitain (CSN)

<http://www.multimania.com/csneerie/index.htm>
Le conseil central de l'Estrie (CSN)

<http://www.cam.org/~jeunecsn/>
Le comité national des jeunes de la CSN

<http://members.xoom.com/prolix>
L'intersyndicale du CLSC Le partage des eaux

<http://www.multimania.com/dollardcormier>
Le site du Syndicat des travailleurs et travailleuses du Centre Dollard-Cormier (CSN)

<http://membres.tripod.fr/sttacs/index.html>
Le site du Syndicat des travailleurs et travailleuses d'Archives

<http://www.cegep-st-laurent.qc.ca/sescsl/accueil.htm>
Le site du Syndicat des employés de soutien du Cégep de Saint-Laurent

<http://pages.infinit.net/@IYW6ThUAI2MiM90J/sttlvl/>
Le site du Syndicat des travailleuses et travailleurs en loisirs de Ville de Laval

http://www.geocities.com/~secat/radio_nord.htm
Le site du Syndicat des employé(e)s en communication de l'Abitibi-Témiscamingue (FNC-CSN)

<http://www.retaq.org/>
Le site du Rassemblement des employés techniciens ambulanciers du Québec (RETAQ-CSN)

<http://www.cdrummond.qc.ca/fpage/cegep/soutien/>
Le site du Syndicat des employé(e)s de soutien du Cégep de Drummondville

<http://www.total.net:8080/~sphq>
Le site du Syndicat professionnel des homéopathes du Québec

<http://pages.infinit.net/csn>
Le site du Syndicat des salariés de l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke (CSN)

<http://www.ajiq.qc.ca/>
Le site de l'Association des journalistes indépendants du Québec (FNC-CSN)

<http://www.uqah.quebec.ca/sccuqah/index.html>
Le site du Syndicat des chargés de cours de l'UQAH

<http://www.web.net/~agsem/>
Le site de l'Association des étudiant-es diplômé-es employé-es à McGill

<http://www.guichet.qc.ca/Spopda/SPOpDA.html#Top>
Le site du Syndicat des placeurs et ouvreuses de la Place des Arts (CSN)

<http://www.total.net/~jbcoco/SPCVM/spcvm.htm>
Le site du Syndicat des professeurs du Cégep du Vieux-Montréal

<http://www.citenet.net/cmlaurentides/syndicat/index.htm%20>
Le site du Syndicat des travailleurs de l'information du Journal de Montréal

<http://www.unites.uqam.ca/sccuq/>
Le site du syndicat des chargés de cours de l'UQAM

<http://www2.zone.ca/~sjq/>
Le site du Syndicat des journalistes de Québec

<http://www3.sympatico.ca/stgm/>
Le site du Syndicat des garderies de Montréal